



## Travail.Suisse

---

Berne, le 23 novembre 2011

### Appel à tous les employeurs et entreprises de Suisse

La paix sociale et la stabilité politique sont des caractéristiques dominantes de la Suisse. Elles contribuent de façon fondamentale à la qualité de vie des travailleurs et travailleuses ainsi qu'à l'ensemble de la population. Pour l'économie suisse, il s'agit là d'un facteur d'implantation essentiel.

Derrière la paix sociale et la stabilité politique, il ne faut pas oublier qu'il y a des gens. La paix sociale et la stabilité politique sont l'expression de la confiance : de celle des gens envers la Suisse, envers l'économie suisse, envers la politique. Elles sont l'expression de la confiance dans le respect mutuel, le fait de donner et de recevoir et dans la participation à l'évolution économique et politique.

La situation économique et politique actuelle dans le monde et en Europe est source d'inquiétude pour beaucoup de personnes en Suisse même si, chez nous, il n'y a aucune raison de céder à la panique. La situation financière de la Suisse est solide et l'économie de notre pays n'est que partiellement concernée par l'évolution économique mondiale.

Dans ce contexte, les fédérations de Travail.Suisse se tournent vers tous les employeurs privés et publics en les appelant à leur responsabilité sociale et économique. La situation difficile en Europe ne doit pas être un prétexte pour supprimer des emplois, détériorer les conditions de travail ou refuser des améliorations.

Concrètement, nous appelons tous les employeurs et entreprises à :

1. **Maintenir les emplois en Suisse.** Il faut en particulier renoncer à toute délocalisation et licenciements dont le seul but serait l'augmentation du profit. Il faut, en cas de difficultés économiques, mettre en œuvre tous les moyens à disposition pour le maintien des emplois. Il peut s'agir par exemple d'augmentation du temps de travail limitée dans le temps si elle fixée dans un cadre de partenariat social ainsi que de l'utilisation jusqu'au bout du chômage partiel.
2. **Renforcer le partenariat social.** Il faut respecter absolument toutes les conventions collectives de travail (CCT) qui font office de standard de base et ceci de façon complète. Les CCT qui arrivent à échéance doivent être prolongées pour éviter un vide conventionnel et les incertitudes qui lui seraient liées. Des CCT nouvellement conclues contribuent à une nouvelle stabilité.
3. **Protéger les salaires.** Les baisses de salaires ne sont pas une option, aussi en période économique difficile. Les salaires en Suisse doivent être payés en francs suisses. Les entreprises doivent augmenter les salaires partout où elles font des bénéfices. Enfin il ne faut pas utiliser la libre-circulation des personnes pour baisser le niveau des salaires.

Les employeurs et les entreprises en Suisse peuvent prouver leur fiabilité et leur respect envers les travailleurs et travailleuses ainsi que toute la population en se souciant de maintenir les emplois, de renforcer le partenariat social et de préserver le niveau des salaires. Ce n'est qu'ainsi qu'on parviendra à maintenir la confiance actuelle et ainsi la paix sociale et la stabilité politique aussi dans une période difficile due à des événements extérieurs.

Kurt Regotz  
Président de Syna

Benno Vogler  
Président de Employés Suisse

Urs Masshardt  
Secrétaire général de  
Hotel & Gastro Union

Meinrado Robbiani  
Secrétaire général de l' OCST

Chiara Simoneschi-Cortesi  
Présidente de transfair

Bertrand Zufferey  
Secrétaire général  
des SCIV

Dr Martin Flügel  
Président de Travail.Suisse